



**LIFE MarHa 16 IPE FR 001**

## **Réunion sur l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat 1150\*-2 Lagunes côtières méditerranéennes : évolution de la méthodologie et son guide d'application**

Compte-rendu du 04/05/2018 à la DREAL Occitanie, Montpellier

---

**Étaient présents :**

- Isabelle Mandon-Dalger, appui scientifique et technique & Etat de conservation Natura 2000, DREAL Occitanie
- Mario Kleczewski, responsable de projets « habitats naturels et flore » au CEN L-R
- Julien Caucat, chargé de mission qualité de l'eau et gestion du milieu lagunaire du Siel
- Nathalie Barré, chargée de mission PACA du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat)

**Contexte :** L'objectif de cette réunion était de faire un point d'avancement sur les travaux de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des lagunes côtières.

L'évaluation de l'état de conservation des lagunes côtières méditerranéennes est une obligation liée à la directive européenne « Habitats-Faune-Flore » (92/43/CEE) (DHFF), transposée dans le droit français dans l'article R.414-11 du Code de l'environnement. Cet habitat d'intérêt communautaire prioritaire (1150-2\*) bénéficie depuis 2013 d'une méthodologie (Lepareur et al., 2013), fruit d'un travail collaboratif animé par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes aux côtés du MNHN / UMS PatriNat et sous l'autorité du ministère chargé de l'écologie afin de mettre en place des méthodes standardisées. Aujourd'hui, ces acteurs se mobilisent à nouveau pour améliorer cette méthodologie et faciliter sa prise en main par les opérateurs et gestionnaires des sites concernés.

**L'animation de la démarche EC lagunes en Méditerranée est portée par le Pôle lagunes dans le cadre du [LIFE MarHa 16 IPE FR 001](#).** Celui-ci a démarré en novembre 2017 pour une période de 8 ans. Le séminaire de lancement du projet aura lieu les 4/5 juillet prochain à Brest avec les 12 bénéficiaires associés (dont la Tour du Valat pour le Pôle lagunes). Une vacation est financée par le MNHN / UMS PatriNat (complémentaire au LIFE) du 7 mai à début août 2018, basée à la Tour du Valat.

Entre 2014 et 2015, le Siel, syndicat mixte des étangs littoraux (territoire des étangs palavasiens), a produit plusieurs rapports suite au test de la méthode sur les étangs palavasiens, d'autre part le syndicat mixte RIVAGE a produit un retour d'expérience sur l'indicateur macrophytes (surface des

herbiers) pour la lagune permanente de Salses-Leucate. Par la suite un rapport compilant les analyses faites par l'équipe du Siel sur les divers indicateurs de la méthode, a été transmis par le Pôle lagunes à la DREAL Occitanie et au MNHN / UMS PatriNat.

La réunion visait à discuter :

-d'une part de ce document de retour d'expérience actuellement en cours de finalisation et qui devra être validé dès que possible,

-d'autre part, de l'évolution de la méthodologie et de son guide d'application avec notamment l'appui de Léa Riera, vacataire du MNHN / UMS PatriNat.

### **Principaux points abordés :** LIFE

- **Retours d'expérience du SIEL sur le test de la méthode « EC lagunes » :** le document transmis à la DREAL Occitanie et au MNHN / UMS PatriNat devra être complété et finalisé au cours de la vacation de Léa Riera. Julien Caucat prévoit de transmettre ses dernières remarques et corrections à la version actuelle du retour d'expérience. Le document une fois finalisé par Léa Riera devra être validé par le MNHN et la DREAL Occitanie pour poursuivre l'intégration de mises à jour dans la méthodologie d'évaluation et son guide d'application.

- **Mise en cohérence de la méthode « EC lagunes » avec d'autres méthodologies en cours de finalisation :** Julien Caucat a expliqué que ses travaux portent actuellement sur la stratégie de restauration des étangs palavasiens, et rappelle qu'il sera nécessaire de mettre en cohérence les différentes méthodologies et leurs critères d'évaluation en cours d'élaboration, à savoir :

*-celle sur l'espace de bon fonctionnement des zones humides littorales* (rédaction de la note méthodologique sur le volet ZH littorales prévue par P. Grillas à la Tour du Valat courant 2018),

*-celle sur l'évaluation des fonctions des zones humides littorales* – un stage de master a été mis en place par l'AFB pour rédiger une déclinaison de la note technique sur les ZH littorales méditerranéennes. Le stagiaire (Thomas Fabrègue) est actuellement situé aux salines de Villeneuve les Maguelone, dans les locaux du Siel.

- **Mise à jour des contacts :** Isabelle Mandon transmettra les contacts des autres personnes de la DREAL Occitanie, PACA et Corse concernées par le sujet de l'état de conservation des lagunes côtières.

Nathalie Barré fera le point avec ses collègues, pour une mise à jour des contacts des gestionnaires de sites Natura 2000 et les personnes du LIFE MarHa concernées par le sujet. D'autre part, elle enverra le fichier contacts à Mario Kleszczewski et Fanny Lepareur (MNHN) pour une mise à jour des contacts experts.

- **Contenu de la vacation MNHN :** dans un premier temps il sera nécessaire d'ajouter les dernières références bibliographiques pouvant servir à la mise à jour des indicateurs de la méthodologie ou à l'application de la méthode (Ex : note technique du SDAGE avec ses critères pour évaluation l'hydromorphologie des lagunes, thèse d'I. le Fur, méthode indicateur macrophytes développé par P. Grillas...) :

\* *l'évaluation des surfaces données* : un outil tutoriel a été mis en place par le Siel en appui à l'évaluation de cet indicateur, il devra être intégré au guide méthodologique sous forme d'une fiche technique. Ce volet de l'évaluation des surfaces est très important pour la notation et une réflexion doit être menée sur l'opportunité de réduire les coûts en utilisant des outils de la télédétection pour l'ensemble des sites Natura 2000 concernés par l'évaluation (budget à prévoir pour un traitement de données de télédétection) ?

=> Le Pôle lagunes rapprochera des gestionnaires de sites pour faire le point sur les besoins cartographiques.

A noter qu'une réflexion est en cours au SMCG et avec Irstea sur la segmentation des habitats naturels du Domaine du Canavérier en Camargue gardoise (sur le domaine de la Tour du Valat, une étude semblable est en cours sur les habitats). Faire le point également avec le Conservatoire du littoral sur la cartographie d'habitats utilisée.

Le Pôle lagunes avec l'appui de la vacataire cherchera des renseignements (temps/budget consacré/type de résultats obtenus) sur les cartographies d'habitats possibles.

=> Faire le point sur les outils qui reprennent la cartographie des zones humides et des précisions sur les habitats naturels (ex SIT zones humides en PACA).

\* *macrophytes* : Patrick Grillas a à disposition la version à jour de la méthodologie d'utilisation de l'indicateur macrophytes sur les lagunes oligo et mésohalines dans le cadre de la DCE. D'autre part, concernant le manque de connaissance (ou d'expertise) sur cet indicateur, le gestionnaire en charge de l'évaluation précisera le niveau de fiabilité de ses données. Si l'évaluation de l'indicateur ne peut être réalisée, la note devrait théoriquement être dégradée dans la mesure où il est possible de faire mieux à la prochaine évaluation.

\* *Indicateurs espèces exotiques envahissantes (EEE)*: il apparaît que les EEE sont bien souvent signalées trop tardivement et lorsque elles sont déjà visibles en grand nombre sur un site. A noter qu'une détection précoce par le gestionnaire demeure plus intéressante à faire, même s'il sera probablement nécessaire d'avoir l'appui d'un expert.

=> Le Pôle lagunes pourrait envisager d'intégrer une partie sensibilisation/formation des gestionnaires aux espèces invasives nouvellement rencontrées et à leur détection précoce dans le cadre des actions prévues dans le LIFE MarHa.

- **Notation attribuée à EC lagunes et degré de précision donné lors de l'évaluation**

Il est rappelé :

- l'intérêt de garder l'entièreté des informations récoltées lors de la campagne d'évaluation des lagunes, ceci constituant un capital pour d'autres suivis/évaluations sur les zones humides lagunaires.

- même si de nombreux éléments sont agglomérés pour la notation, les évaluations données par pièce d'eau restent intéressantes à l'échelle du site et seront utiles dans l'argumentaire qui sera fourni par le gestionnaire.

- **Pour la partie valorisation des résultats de l'évaluation EC lagunes**

Une réflexion devra porter sur le type de rendu cartographique de la lagune pour visualiser le résultat de l'évaluation des indicateurs hydromorphologie et liaison à la mer. Il serait intéressant de proposer une présentation cartographique telle que celle donnée [dans la note du secrétariat technique du SDAGE sur l'hydromorphologie des lagunes dans le contexte de la DCE](#).

- **Ateliers de formation** : dans le cadre du LIFE MarHa, il sera question de mettre en place des ateliers de formation à destination des opérateurs de site N2000 d'une part pour les accompagner dans la mise en œuvre de la méthodologie, d'autre part de renforcer leurs compétences sur le sujet. En particulier sur la prise en main de certains indicateurs, tels que celui de l'évaluation surfacique de l'habitat lagune côtière, une formation orientée géomatique serait probablement à prévoir, selon les différents niveaux de connaissance des opérateurs des sites Natura 2000.